

PREMIÈRE LECTURE

« Tout le peuple écoutait la lecture de la Loi » (Ne 8, 2-4a.5-6.8-10)

Lecture du livre de Néhémie

En ces jours-là,

le prêtre Esdras apporta le livre de la Loi
en présence de l'assemblée,
composée des hommes, des femmes,
et de tous les enfants en âge de comprendre.
C'était le premier jour du septième mois.

Esdras, tourné vers la place de la porte des Eaux,
fit la lecture dans le livre,
depuis le lever du jour jusqu'à midi,
en présence des hommes, des femmes,
et de tous les enfants en âge de comprendre :
tout le peuple écoutait la lecture de la Loi.

Le scribe Esdras se tenait sur une tribune de bois,
construite tout exprès.

Esdras ouvrit le livre ;
tout le peuple le voyait, car il dominait l'assemblée.
Quand il ouvrit le livre, tout le monde se mit debout.

Alors Esdras bénit le Seigneur, le Dieu très grand,
et tout le peuple, levant les mains, répondit :

« Amen ! Amen ! »

Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant le
Seigneur,
le visage contre terre.

Esdras lisait un passage dans le livre de la loi de Dieu,
puis les Lévites traduisaient, donnaient le sens,
et l'on pouvait comprendre.

Néhémie le gouverneur,
Esdras qui était prêtre et scribe,
et les Lévites qui donnaient les explications,
dirent à tout le peuple :

« Ce jour est consacré au Seigneur votre Dieu !
Ne prenez pas le deuil, ne pleurez pas ! »

Car ils pleuraient tous en entendant les paroles de la Loi.

Esdras leur dit encore :

« Allez, mangez des viandes savoureuses,
buvez des boissons aromatisées,
et envoyez une part à celui qui n'a rien de prêt.

Car ce jour est consacré à notre Dieu !

Ne vous affligez pas :

la joie du Seigneur est votre rempart ! »

– Parole du Seigneur.